



Indemnités de licenciement pour inaptitude

Par **lapuce1974**, le **29/04/2008** à **00:10**

Bonjour, rnj'ai vu la médecine du travail pour la 3 éme fois (délai non respecté entre les 2 premières) qui m'a déclarée inapte définitive a mon poste. rnMa société ayant déjà fait le tour des postes m'informe qu'elle ne pourra pas me reclasser. rnPourriez-vous m'aider a calculer mon indemnité de licenciement d'inaptitude sachant que je travaille dans ma société depuis 4 ans et que mon salaire brut est de 1430€ rnDoivent-ils prendre en compte ma prime d'ancienneté aussi?? rnPourriez vous me dire environs quelle somme je vais toucher?? rnJe suis sous la convention de la chimie et je n'en connait pas les termes. rnrnJe vous en remercie d'avance